

VOUS ÊTES CHEZ VOUS

« L'habit ne fait pas le moine » : ne laissez pas entrer des personnes inconnues

- Même si ce sont des femmes ou enfants
- Pour toute personne en tenue, exigez une carte professionnelle (faux plombiers, faux gendarmes, faux policiers, faux facteurs, ...) et ne la laissez pas seule chez vous
- En cas de doute, faites appel à votre voisin ou faites le 17

Home jacking prenez garde à votre voiture



C'est un vol de véhicule suite à un vol de clés au domicile, alors même que le propriétaire s'y trouve. Pour l'éviter, lorsque vous êtes chez vous :

- Fermez votre porte d'entrée à clé
- Ne laissez pas votre sac à main et vos clés dans le couloir d'entrée
- Ne laissez pas les papiers du véhicule à bord
- Veillez à connaître par cœur votre numéro d'immatriculation

VOUS SORTEZ

- Fermez toutes les issues de votre habitation (portes, fenêtres, cave, garage, ...) et vos volets
- Ne laissez jamais vos clés cachées à l'extérieur (paillason, boîte aux lettres, pot de fleurs, ...)
- Ne tentez pas les voleurs, ne gardez aucun objet de valeur en évidence
- N'hésitez pas à renforcer la sécurité de vos accès. Le principal ennemi des cambrioleurs est le temps !
Pensez à protéger toutes les issues (portes arrières, soupirail, ...) et installez si possible une double-serrure et une alarme
- Donnez l'impression que le domicile est occupé (éclairage automatique, ...)



VOUS PARTEZ EN VACANCES PRÉCAUTIONS SUPPLÉMENTAIRES

- Signalez votre départ auprès des services de police ou de gendarmerie (*opération tranquillité vacances*)
- N'enregistrez pas de message téléphonique sur votre répondeur faisant état de votre absence prolongée



- N'indiquez pas votre absence sur Internet
- N'indiquez la durée de votre absence qu'à vos proches
- Ne laissez ni échelle, ni outil autour de la maison, ni mobilier pour accéder au balcon, terrasse ou fenêtres
- Demandez aux services de la Poste ou à l'un de vos voisins de conserver votre courrier

**N'OUBLIEZ PAS QU'UN
CAMBRIOLAGE PEUT ÊTRE
ACCOMPAGNÉ D'UNE AGRESSION :
POUR VOTRE SÉCURITÉ, NE PRENEZ
PAS DE RISQUES INCONSIDÉRÉS**

**Vous êtes tout de même victime
d'un cambriolage : aidez-nous à
retrouver les voleurs**



- Faites immédiatement appel à la police ou la gendarmerie, de jour comme de nuit
- Laissez les lieux tels que vous les avez trouvés
- Dressez une liste complète de tout ce qui vous a été dérobé
- Sachez que pour l'enquête, des photos d'objets de valeur et des numéros de série seront utiles
- Faites opposition, le plus tôt possible, auprès de votre banque, pour les chèques et les cartes de paiement dérobés

**Numéros de téléphones utiles
24 H / 24 - 7 J / 7**



**POUR JOINDRE LA GENDARMERIE
OU LE COMMISSARIAT DE POLICE
OU
EN CAS D'URGENCE, COMPOSEZ LE**

17

**CHÈQUE VOLE
08 92 68 32 08**

**CARTE BANCAIRE VOLÉE
08 92 70 57 05**

Plaquette réalisée par la Préfecture de l'Ain - Photos : Préfecture de l'Ain, Guy Bécam, DDSP 30, SIRPA Gendarmerie



**PRÉVENIR ET LUTTER
CONTRE LES CAMBRIOLAGES**

**CONSEILS PRATIQUES
ET
NUMÉROS UTILES**

